

# TECHNICIEN SUPERIEUR TERRITORIAL

## CONCOURS INTERNE ET DE 3<sup>EME</sup> VOIE

SESSION 2008

### ETUDE DE CAS

portant sur l'option choisie par le candidat  
au sein de la spécialité au titre de laquelle il concourt.

Durée : 4h00

Coefficient : 5

### SPECIALITE : PAYSAGES ET GESTION DES ESPACES NATURELS

#### OPTION : ESPACES NATURELS

Technicien supérieur territorial, vous exercez vos fonctions au sein du service de l'écologie urbaine de la communauté d'agglomération de la Côte.

Le projet de contournement nord de l'agglomération est à l'étude pour délester le centre urbain du trafic routier en augmentation constante.

Pour les différentes variantes possibles, les élus en accord avec les services du Département ont choisi de doubler en 2X2 voies la voirie départementale (D89) qui passe au nord de l'agglomération.

Cette partie de voirie est particulièrement sensible dans la mesure où elle croise le lieu de passage de la migration d'amphibiens comme le crapaud sonneur à ventre jaune, au moment de la période de reproduction.

Les associations de protection de la nature s'investissent depuis de nombreuses années pour sauver cette espèce de l'écrasement lors des migrations pré-nuptiales, avec la pose de filets de protection en bord de routes, pour la récupération des individus dans les seaux prévus à cet effet. Les espèces piégées sont comptées et identifiées puis ensuite relâchées dans la mare utilisée par les amphibiens pour leur reproduction située de l'autre côté de la D89.

Un groupe de travail a été mis en place pour réfléchir à la proposition de mesures compensatoires à l'élargissement de la départementale, visant à pérenniser la reproduction des espèces présentes sur le site. Il réunit les services techniques de la voirie de l'agglomération et du Conseil général, le service de l'écologie urbaine et les associations de protection de la nature.

Dans ce cadre, votre directeur de service vous charge de travailler à la préparation de documents qui serviront de support pour alimenter la réflexion.

Il vous est demandé, en vous appuyant sur les documents fournis, vos connaissances et votre expérience professionnelle :

#### **Question 1 (3 points)**

De préciser le statut des espèces d'amphibiens présentes et le contenu de la réglementation qui leur est applicable.

**Question 2 (6 points)**

De définir, dans le cadre d'un aménagement de cette ampleur, les éléments principaux du dossier administratif à réaliser pour accompagner les procédures dans la phase préparatoire et les modalités de la concertation locale.

**Question 3 (9 points)**

De proposer les solutions techniques visant à pérenniser la reproduction des amphibiens qui pourraient être mises en œuvre ; vous présenterez deux scénarii d'aménagement en précisant les grandes lignes des cahiers des charges correspondants.

**Question 4 (2 points)**

De définir les types de suivi qui pourraient être mis en place pour attester de l'efficacité des mesures adoptées pour la protection et la reproduction des espèces présentes, une fois l'équipement réalisé.

**Documents joints :**

**Document 1 :** « Etude de suivi du site d'écrasement des amphibiens de la D89 » - 6 pages

**Document 2 :** « Fragmentation de l'habitat due aux infrastructures de transport » - 4 pages

**Document 3 :** « Extrait de la circulaire n°93-73 du 27 septembre 1993 » - 1 page

**Document 4 :** « Code de l'environnement – articles L 411-1 et L 411-2 et liste des espèces animales protégées en France » - 2 pages

**Document 5 :** « Prendre en compte les corridors biologiques » - 5 pages

Reproductions effectuées par le CIG Petite Couronne avec l'autorisation du CFC. Toute nouvelle reproduction interdite.

**Ce document comprend : un sujet de 2 pages, un dossier de 18 pages.**

*Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents volontairement non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.*

*Les plans fournis sont à une échelle approximative*

**TECHNICIEN SUPERIEUR TERRITORIAL**

**CONCOURS INTERNE ET DE 3<sup>ème</sup> VOIE**

**SESSION 2008**

**Epreuve :**

**Etude de cas**

**SPECIALITE : PAYSAGES ET GESTION DES ESPACES NATURELS**

**Option : ESPACES NATURELS**

**A LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET**

**Ce document comprend : un sujet de 2 pages, un dossier de 18 pages.**

- ↪ **Ni dans votre copie, ni dans les documents éventuellement à joindre à votre copie vous ne devez faire apparaître de signes distinctifs tels que paraphe, signature, votre nom ou un nom fictif.**
- ↪ **Seules les références (nom de collectivité, nom de personne, ...) figurant le cas échéant sur le sujet ou dans le dossier peuvent apparaître dans votre copie.**
- ↪ **L'utilisation d'une calculatrice de fonctionnement autonome et sans imprimante est autorisée.**

**Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.**

**Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.**